

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 9 AVRIL 2024

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de M. MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02.06.2020 ;
- Vu l'article R-2123-1 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la consultation lancée en procédure adaptée pour l'Agrandissement de l'amphithéâtre au Parc Bernard Givaudan;
- Vu l'avis favorable de la Commission d'Achat réunie le 3 avril 2024 ;
- Considérant qu'à l'issue de la consultation la proposition de la Société METEBELLE (05000 GAP) pour le lot n°2- Extension dalle béton, est apparue comme économiquement la plus intéressante pour la commune.

**DÉCIDONS**

**Article 1 :**

Il est conclu un accord cadre mono-attributaire à bons de commande, en procédure adaptée pour le lot n°lot n°2- Extension dalle béton, pour l'Agrandissement de l'amphithéâtre au Parc Bernard Givaudan avec la SOCIETE METEBELLE (05000).

**Article 2 :**

Le présent accord-cadre est conclu sur la base d'un bordereau des prix unitaires appliqué aux quantités réellement exécutées et selon les seuils de commande suivant :

	Minimum HT	Maximum HT
Lot 2	30 000€	60 000€

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget général.

**Article 3 :**

La durée de l'accord-cadre est de 12 mois à compter de la date d'accusé de réception de la notification.

**Article 4 :**

Monsieur le Directeur général des services techniques et Monsieur le Directeur de la Voirie sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 9 AVRIL 2024

Le Maire-Adjoint



Vincent MEDILI



Transmis en Préfecture le : 9.04.2024.  
Publié ou notifié le : 9.04.2024.

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)  
Utilisateur : ACTES VILLE

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **D2024\_04\_198**  
Objet : **MAPA - Il est conclu un accord cadre mono-attributaire à bons de commande, en procédure adaptée pour le lot n°lot n°2- Extension dalle béton, pour l'Agrandissement de l'amphithéâtre au Parc Bernard Givaudan avec la SOCIETE METEBELLE (05000).**

Type de transaction : Transmission d'actes  
Date de la décision : 2024-04-09 00:00:00+02  
Nature de l'acte : Actes individuels  
Documents papiers complémentaires : NON  
Classification matières/sous-matières : 1.1 - Marchés publics  
Identifiant unique : 005-210500617-20240409-D2024\_04\_198-AI  
URL d'archivage : Non définie  
Notification : Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 005-210500617-20240409-D2024_04_198-AI-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
<b>Document principal (Acte individuel)</b> Nom original : D_14414.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20240409-D2024_04_198-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	64.4 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	9 avril 2024 à 14h27min23s	Dépôt initial
En attente de transmission	9 avril 2024 à 14h27min24s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	9 avril 2024 à 14h27min26s	Transmis au MI
Acquittement reçu	9 avril 2024 à 14h27min34s	Reçu par le MI le 2024-04-09